



Plan Local d'Urbanisme

Révision Générale N° 2

TOME 1

4. PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

4.1 RÉGLEMENT – Annexe 1

ELEMENTS DU PATRIMOINE

IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME

Historique du P.L.U. Fos-sur-Mer	
Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral <i>pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale</i>	12 mars 1979
Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral <i>Pour la partie ouest de l'Etang de l'Estomac et bande littorale</i>	01 décembre 1982
1 ^{ère} Approbation du Plan d'Occupation des Sols par délibération du Comité Syndical	12 octobre 1987
1 ^{ère} Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	25 novembre 1991
2 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence.....	19 décembre 2019
Ré-approbation de la 2 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence.....	31 JUL. 2020

		
Métropole Aix-Marseille-Provence	Hôtel de Ville Service Urbanisme	Cabinet C. LUYTON
BP 48014 13567 MARSEILLE cedex 02 Tel. : 04 91 99 99 00 Territoire Istres-Ouest Provence BP 10647 13808 ISTRES CEDEX Tel. : 04 42 11 16 16	Avenue René Cassin BP 5 13771 FOS-SUR-MER cedex Tel. : 04 42 47 70 00 Fax : 04 42 05 52 15	Le Concorde 280 avenue Foch 83000 TOULON Tel. : 04 94 89 06 48 Fax : 04 94 89 97 44
www.ampmetropole.fr	www.fos-sur-mer.fr	Courriel : sec@luyton.fr

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Éléments identifiés au titre de l'article L.151-19

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

TABLEAU RECAPITULATIF

N°	Éléments du patrimoine bâti	Localisation
Pb-1	Les Remparts MH classé à l'inventaire du 21.05.1937	Promontoire de l'Hauture 10, chemin des Ruines
Pb-2	Eglise Saint-Sauveur MH inscrit à l'inventaire du 17.09.1964	Promontoire de l'Hauture 26, rue des Remparts
Pb-3	Chapelle Notre-Dame de la Mer MH inscrit à l'inventaire du 23.04.1965	1-15 rue de la Chapelle
Pb-4	Ancienne gendarmerie	18, avenue Jean Jaurès
Pb-5	Villa Gabrielle	16, avenue Jean Jaurès
Pb-6	Villa Good Luck	23, avenue Jean Jaurès
Pb-7	Villa les Coquillages	25, avenue Jean Jaurès
Pb-8	La villa aux volets bleus	10, avenue Jean Jaurès
Pb-9	Villa des Pins	37, avenue Jean Jaurès
Pb-10	La maison du gardien de l'ancienne cartonnerie	22, avenue Jean Jaurès
Pb-11	Bâtiment industriel de l'ancienne cartonnerie	ZAC des Portes de la Mer
Pb-12	Phare Saint Gervais MH inscrit à l'inventaire du 21.06.2012	20, impasse du phare
Pb-13	Le Mas de Cantegrillet	455, chemin de Phion
Pb-14	Le Mas des Carabins	440 chemin du Gari
Pb-15	Blockhaus	Colline de la Mourre Poussiou
Pb-16	Maison de l'ancien Salin	Salins de Fos, au Nord de la RN568
Pb-17	Gare d'eau de l'usine de soude du plan d'Arenc	Sud-Ouest de l'Étang de l'Engrenier
Pb-18	Ancienne usine de soude Chaptal et Berthollet	Entre les Étangs de Lavalduc et de l'Engrenier
Pb-19	Pompe à feu : « La Machine »	Marais de Fos (dit aussi marais d'Esso), au Nord de la RP 544
Pb-20	Pompe à feu du salin du Mazet	Chemin du Mazet, bordure Nord-Ouest de l'Étang de Lavalduc
Pb-21	Ancienne ferme du Mazet	Chemin du Mazet
Pb-22	Mas et Bergerie des Crottes	Route des Crottes
Pb-23	Le Mas de la Mériquette	Nord-Est des Dépôts Pétroliers de la Crau - Lieu-dit la Mériquette
Pb-24	Bergerie du Paty	ZIP - Lotissement d'activités de Ventillon
Pb-25	Bergerie du Ventillon	Ventillon (au cœur de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau)
Pb-26	Le Mas de la Fossette	Zone d'Activité de la Fossette
Pb-27	Le Mas des Bannes	Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de Tonkin)
Pb-28	Le Mas de Gonon	Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de Tonkin)

P.U DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-29	Le Mas des Platanes	Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de Tonkin et de la roubine des Platanes)
Pb-30	Le Mas de l'Audience	Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de l'Audience)
Pb-31	Le Mas de la Feuillane	Entre SPSE (Société du Pipeline Sud Européen), l'espace d'activités de la Feuillane, la RN568 et la RP544.
Pb-32	Pompe à feu du Tonkin	Marais du Tonkin - en bordure du canal du Vigueirat
Pb-33	Barrage, dit pont à clapets de la Guimbarde	A l'extrémité du canal du Vigueirat
Pb-34	Pont en pierres du Mazet	Colline du Mazet - Espaces Naturels de la ZAC Mazet I

PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-1

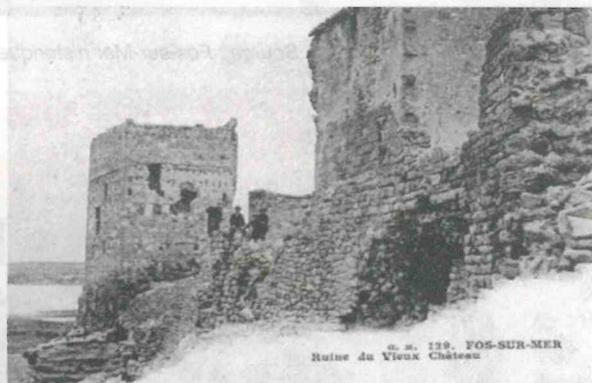
Les Remparts

Localisation : Promontoire de l'Hauture – 10, chemin des Ruines

Commentaire : L'Hauture (hauteur en provençal) est le nom donné au rocher de Fos-sur-Mer qui, du haut de ses 32 m, domine les Etangs, les Salins et la mer. Mentionné dans les écrits depuis 923, le Castrum de Fossis (château de Fos) est implanté sur ce promontoire rocheux. Il a été remanié en profondeur au 13^{ème} siècle et protégé par les remparts, encore aujourd'hui bien visibles et conservés. Ces derniers ont été classés à l'inventaire des monuments historiques en 1937.



Source : Fos-sur-Mer historique et patrimoine.



Source : Fos ma ville.

PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

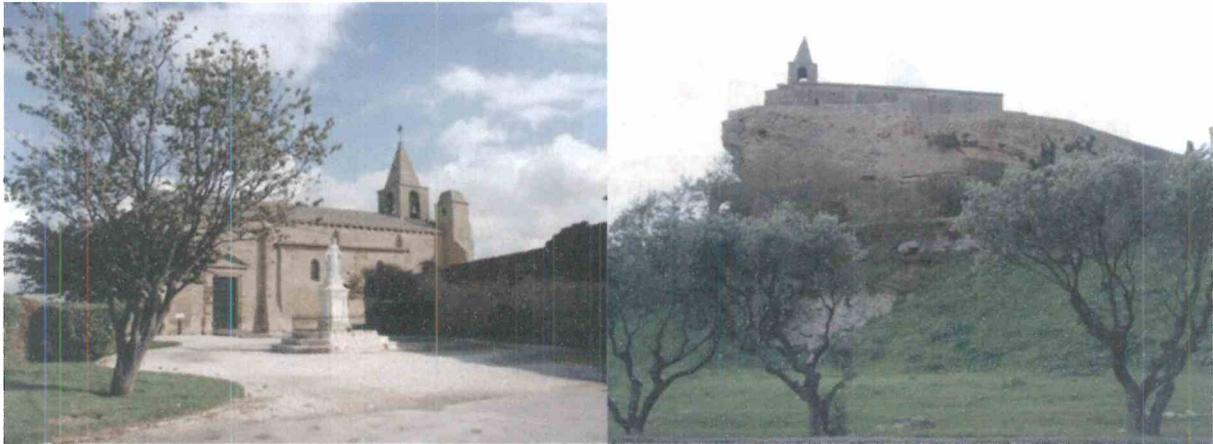
Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-2

Eglise Saint-Sauveur

Localisation : Promontoire de l'Hauture – 26, rue des Remparts

Commentaire : L'église Saint-Sauveur domine la ville de Fos depuis le point le plus haut du promontoire de l'Hauture. Elle est faite de pierres de taille et est constituée de deux nefs voûtées en plein-cintre. La première date de l'âge roman (XI^{ème} siècle) et la seconde fût construite un siècle après, dans le plus pur art roman. L'Eglise fait partie des cinq édifices religieux que comptait Fos-sur-Mer au Moyen Âge. Elle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1964.



Source : Fos-sur-Mer historique et patrimoine, myopenweek.



Source : Fos ma ville.

Pb-3

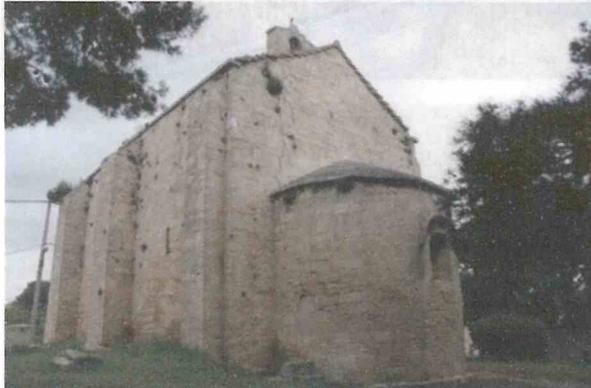
Chapelle Notre-Dame de la Mer

Localisation : 1-15 rue de la Chapelle

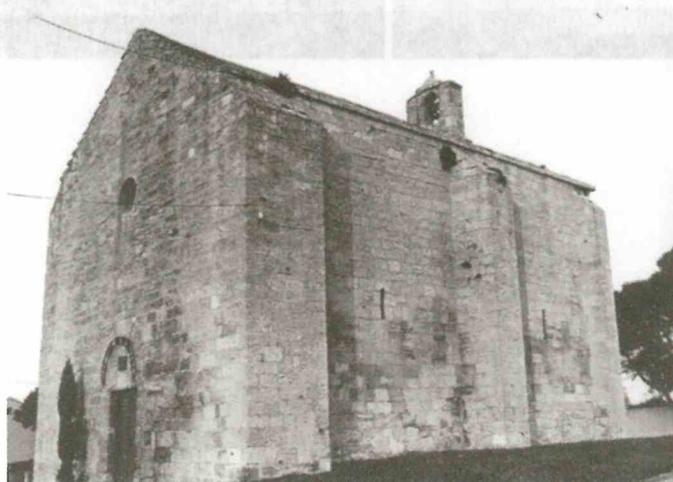
Commentaire : La Chapelle Notre-Dame de la Mer se situe à l'entrée sud du centre-ville historique de Fos. Elle constitue le second héritage religieux du Moyen Age de la ville après l'église Saint-Sauveur. Elle fût érigée au XII^{ème} siècle au sein d'une nécropole durant le second Âge Roman Classique. Elle se compose d'une nef de deux travées, d'une petite chapelle latérale et d'un chœur semi-circulaire. La nef, orientée est-ouest, est voûtée en berceau plein cintre supportée par un doubleau simple, reposant sur des pilastres. Des arcs de décharge à deux rouleaux allègent les murs latéraux. La chapelle latérale (datée du début du XII^e siècle) est couverte d'un berceau transversal. On accède au chœur (voûté en cul de four) après avoir franchi deux fois deux marches au niveau de la première, puis de la seconde travée. À l'origine, la chapelle possédait un ambon double ; Il ne reste que celui du côté de l'épître.

À l'extérieur, l'édifice est étayé par de puissants contreforts. L'abside est formée de sept pans inégaux. La façade sud est percée par deux petites fenêtres à l'extérieur, celle du chœur étant cependant plus large. Sur la façade s'ouvre une porte couronnée d'un arc en accolade, datée des XV-XVI^{èmes} siècles, et surmontée d'un oculus haut dans le mur. Un petit clocheton à arcade à une baie s'élève au niveau de l'arc triomphal.

D'après l'abbé Constantin, la cloche de la chapelle serait la plus ancienne du diocèse. Elle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1965.



Source : Fos-sur-Mer historique et patrimoine.



Source : Fos ma ville.

PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-4

Ancienne gendarmerie

Localisation : 18 avenue Jean Jaurès

Commentaire : Construite entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle, l'ancienne gendarmerie arbore un style « Belle Epoque » représenté par des décorations sur les façades du bâtiment. Elle est également caractérisée par une toiture à forte pente, recouverte de tuiles plates, et ses volets rouges.

La végétation à l'arrière de la clôture permet une mise en valeur de la partie centrale (entrée) du bâtiment.



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

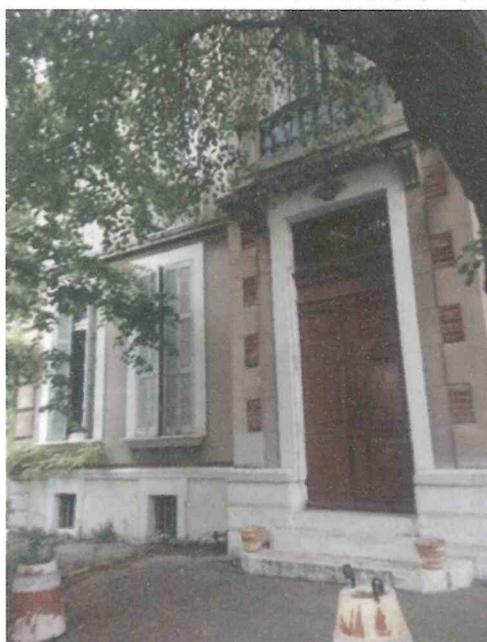
Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-5

Villa Gabrielle

Localisation : 16, avenue Jean Jaurès

Commentaire : De même que l'ancienne gendarmerie, la villa Gabrielle fut construite à la « Belle Epoque », entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle. Les contours de portes travaillés, les gardes corps en fer-forgé comme les grilles de clôture, mettent en valeur tout le savoir-faire du travail des matières, notamment la pierre, la brique et le métal. Les deux piliers de clôture, placés à chaque extrémité de celle-ci, en limite de propriété, sont surmontés d'un vase en métal ouvragé.



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-6

Villa Good Luck

Localisation : 23, avenue Jean Jaurès

Commentaire : Juste en face de l'ancienne gendarmerie, la villa « Good Luck » adopte également un style « Belle Epoque ». Elle est mise en valeur par un travail de ferronnerie sur les grilles de clôture et le portillon d'entrée blanc, assorti aux volets. Les volets à persienne sont typiques de la région méditerranéenne.

Elle est également caractérisée par une toiture à forte pente, recouvertes d'ardoises.

La clôture est caractérisée par un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé, assortie au portail d'entrée particulièrement ouvragé. Elle est également doublée d'une haie encadrant l'entrée de la villa.



Pb-7

Villa Les Coquillages

Localisation : 25, avenue Jean Jaurès

Commentaire : Accolée à la villa Good Luck, la villa Les Coquillages se distingue par un découpage particulier de la façade, en pointe, révélant un oculus et une toiture en pente accentuée. La toiture est recouverte de tuiles plates mécaniques et on observera une attention particulière sur l'esthétique du faîtage. La pergola ornant l'entrée de la construction au premier étage, accompagnée de glycines, valorise l'ensemble de la construction. La clôture est caractérisée par un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé assortie au portail et dont l'écartement entre les barreaux est similaire à ceux du balcon.

Dans le cadre d'une mise en valeur de la construction, les grilles de clôture pourraient adopter la même couleur que celles retenues pour le balcon. Le textile recouvrant la partie gauche de la clôture pourrait être retiré de manière à offrir un ensoleillement à la haie végétale située à l'arrière et ainsi retrouver une haie à l'image de celle développée à droite du portillon, afin de créer une unité paysagère.



Pb-8

La villa aux volets bleus

Localisation : 10, avenue Jean Jaurès

Commentaire : Haute de deux étages, la villa aux volets bleus adopte l'architecture d'une bastide, traduisant ainsi l'implantation d'une famille notable du XIX^{ème} siècle. Elle est construite en pierres de taille, les contours des fenêtres et de la porte d'entrée sont ornementés et une terrasse vient rehausser l'entrée principale. Les volets sont réalisés en bois plein. Ici aussi, la clôture est caractérisée par un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé, assortie au portail dont les piliers sont particulièrement ouvragés.

L'implantation d'un à deux arbres de haute tige comme des platanes ou des micocouliers par exemple, permettrait d'encadrer le bâtiment, et de valoriser encore plus sa façade.



ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pb-9

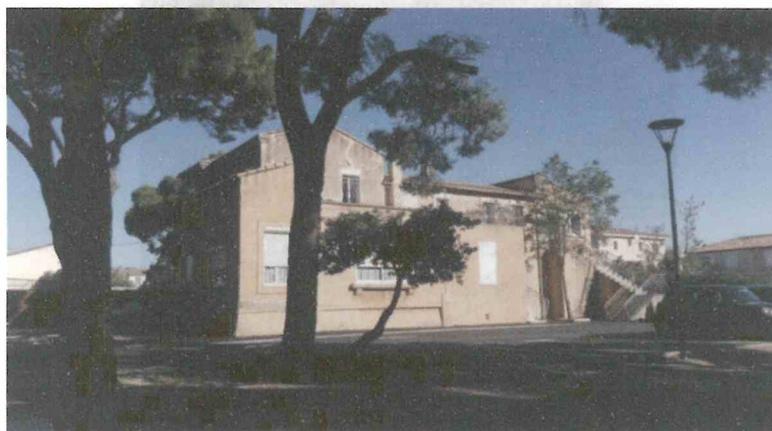
Villa des Pins

Localisation : 37, avenue Jean Jaurès

Commentaire : Cette bâtisse était l'ancien logement du directeur de l'usine Lafarge. Elle a conservé son cachet et ouvertures d'origine. Néanmoins, dans le cadre d'une remise en valeur de la construction, la remise en place de volets persiennes est à privilégier. De beaux pins l'accompagnent toujours et méritent d'être préservés.



La Villa des Pins.

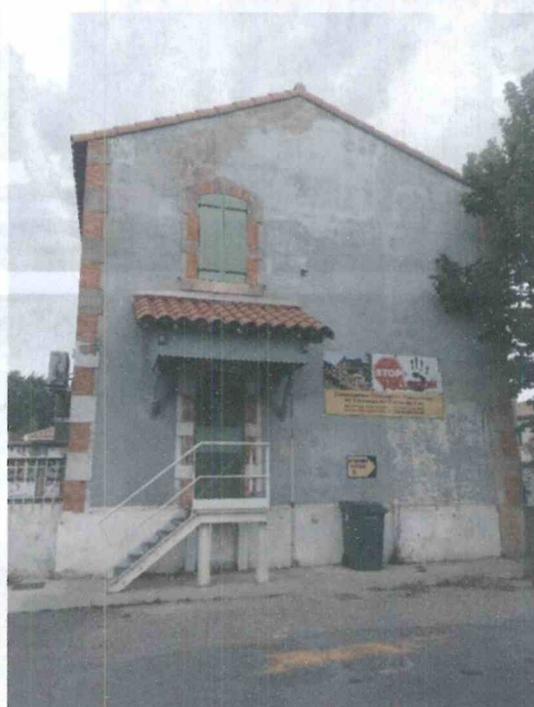


Pb-10

La maison du gardien de l'ancienne cartonnerie

Localisation : 22, avenue Jean Jaurès

Commentaire : Cette petite bâtisse constituait le logement du gardien des Cartonneries Réunies Voisin Pascal. Elle est une des dernières traces de la présence de cette usine à Fos, édiée dès 1895. Elle marquait autrefois l'entrée du site industriel, elle annonce aujourd'hui l'entrée de la ZAC des Portes de la Mer. La base de la construction, en pierres calcaires, est de même facture que le muret formant la clôture. Les entrées sont surélevées par rapport au terrain naturel. Les arêtes de la construction et les contours de fenêtre sont construits dans le style industriel traditionnel (alternance de briques en terre cuite et pierres). Côté rue, un platane l'accompagne, à l'image des cabanons provençaux. Dans le cadre d'une valorisation de la construction, il conviendrait de ne pas y accoler d'affichage publicitaire.



Pb-11

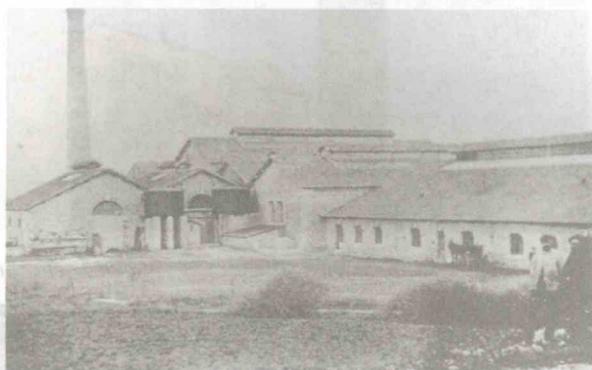
Bâtiment industriel de l'ancienne cartonnerie

Localisation : ZAC des Portes de la Mer

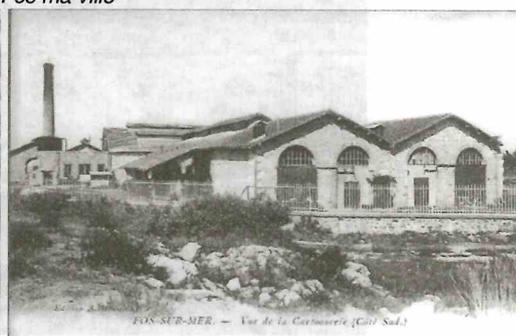
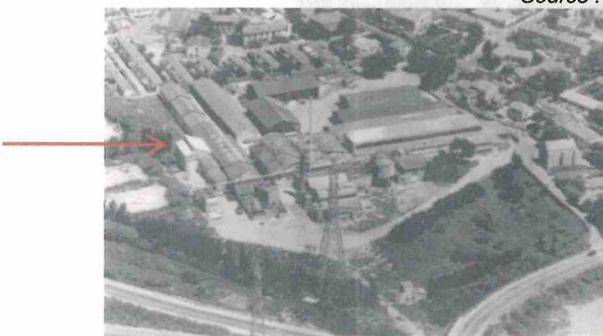
Commentaire : Avec le logement du gardien (Pb-10) ce bâtiment constitue le seul témoignage de l'activité industrielle liée à la cartonnerie présente sur le site dès 1895 (alors Société des pâtes et cellulose, rachetée en 1901 par la Société des Cartonneries Réunies Voisin Pascal), jusqu'en 1984. Le site employait en moyenne 125 ouvriers entre 1930 et 1970, ce qui traduit son importance, relatée également à travers l'édition de cartes postales.

La construction est caractérisée par ses ouvertures en plein cintre. On notera également la mise en valeur des ouvertures et des angles de la construction par une ornementation en pierres de taille.

Au regard des photographies/cartes postales historiques, les façades des constructions étaient en pierres apparentes. Elles ont été, depuis, recouvertes d'enduit. Dans le cadre d'une mise en valeur, elles pourraient retrouver cette caractéristique originelle.



Source : Fos ma ville



Source : Fos-sur-Mer aménagement

Pb-12

Phare Saint Gervais

Localisation : 20, impasse du phare

Commentaire : Construit en 1978 sur les vestiges d'un atelier de lampes à huiles datant du II^{ème} siècle, il fut mis en service en avril 1980 et présente la particularité d'être le dernier phare construit en France. Le fût est en béton armé et l'éclairage naturel est assuré par des pavés de verre disposés au Sud. L'intérieur de la tour abrite l'escalier hélicoïdal ainsi que la cage d'ascenseur permettant l'accès à la lanterne. Au-dessus, la structure s'élargit pour loger les locaux techniques. La plateforme de la lanterne est bordée d'un garde-corps en béton. Au-delà de la lanterne accessible par un escalier métallique, la superstructure en béton renferme la machinerie d'ascenseur. Il est toujours en service aujourd'hui. Il a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 21 juin 2012.



Source : structurae



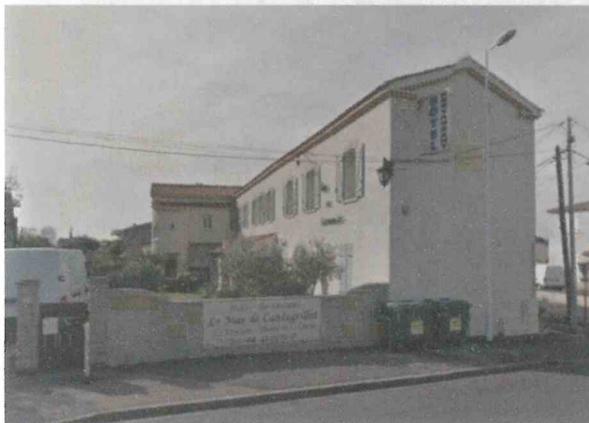
Source : http://images.figaronautisme.com/image/figaro-nautisme/ports/photos/120509_163320_10041-fos-sur-mer-240312.jpg

Pb-13

Le Mas de Cantegrillet

Localisation : 455, chemin de Phion

Commentaire : Le Mas de Cantegrillet est une ancienne bâtisse du XIX^{ème} siècle au style provençal. Agrémenté de génoises doubles et d'une porte principale en demi-lune, il rappelle l'histoire rurale de Fos-sur-Mer. Il comprend des bâtiments annexes, autrefois utilisés à des fins agricoles. Il abritait jusque récemment un hôtel restaurant et, aujourd'hui, des logements. Les réhabilitations ont su garder les qualités architecturales du bâtiment d'origine. Un cadran solaire est présent en façade.



Pb-14

Mas des Carabins

Localisation : 440 chemin du Gari

Commentaire : Cette ancienne bâtisse agricole, aujourd'hui intégrée dans un paysage urbain, était rattachée au hameau des Carabins. Elle constituait l'un des plus grands domaines agricoles de Fos-sur-Mer. Elle pouvait accueillir jusqu'à 300 brebis et on y cultivait également le foin de Crau. Ses façades en pierres apparentes et ses ouvertures en oculus la mettent en exergue par rapport aux constructions voisines.

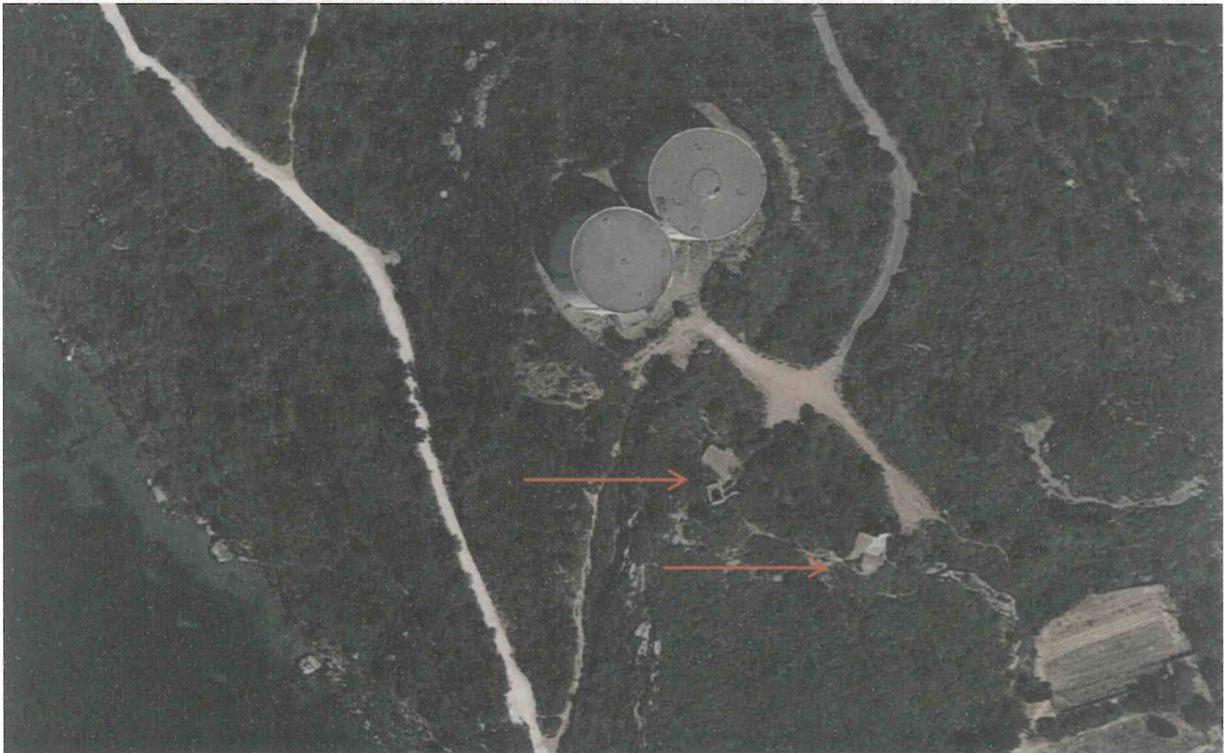


Pb-15

Blockhaus

Localisation : Colline de la Mourre Poussiou (chemin d'Antessane)

Commentaire : Deux blockhaus, situés à proximité des châteaux d'eau, témoignent du passé relatif à la seconde guerre mondiale. Leur localisation permettait d'embrasser la vue sur l'ensemble du golfe de Fos.

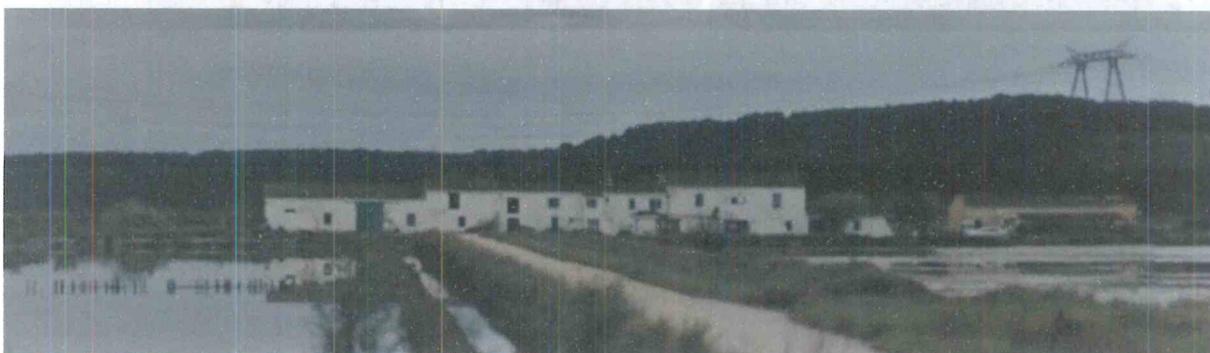
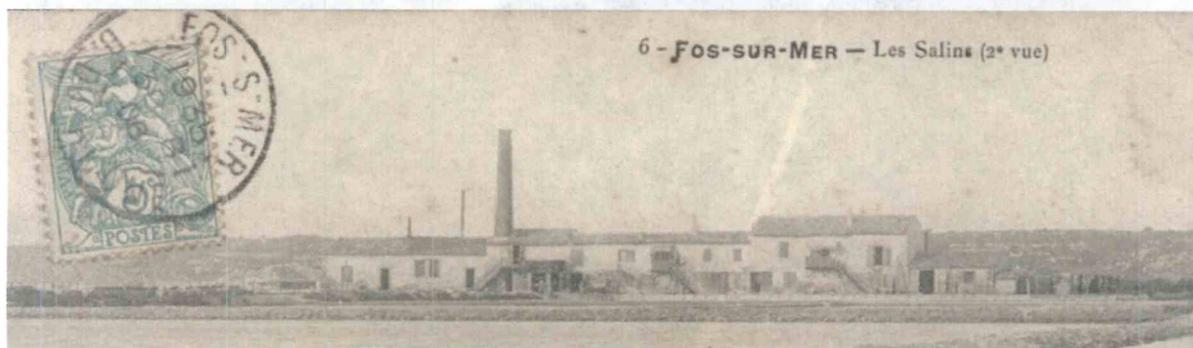


Pb-16

Maison de l'ancien Salin

Localisation : Salins de Fos au Nord de la RN568

Commentaire : Implantée au centre de l'ancien salin de Fos, cette construction était rattachée à l'exploitation des Salins. Elle revêt un cachet architectural typique des mas camarguais. Autrefois, ce corps de bâtiment disposait d'une cheminée au-dessous de laquelle, à l'intérieur du bâtiment, "le tympan" (système élévatoire qui permettait de relever l'eau de l'extérieur vers le centre de la roue d'où elle repartait vers d'autres tables) était installé.



Exemple de « Tympan », le seul existant encore étant aux Salins d'Hyères

Source : http://www.histoire-eau-hyeres.fr/198-eau_mer-marais.html

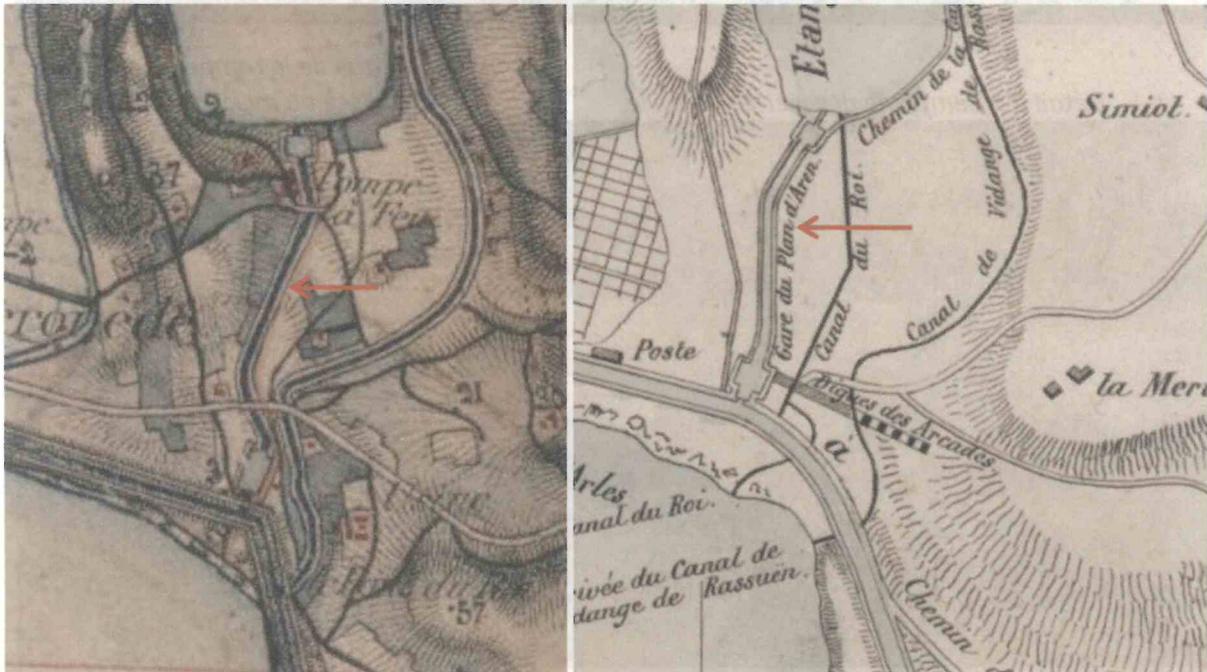
Pb-17

Gare d'eau de l'usine de soude du plan d'Arenc

Localisation : Sud-Ouest de l'étang de l'Engrenier

Commentaire : Le niveau d'eau des étangs de l'Engrenier et de Lavalduc étant inférieur à celui du niveau marin, (- 10 mètres en moyenne) la gare d'eau permettait de gérer les concentrations salées pour les activités de l'usine de soude du Plan d'Arenc, via une prise d'eau à la mer, passant sous le canal de Fos-sur-Mer à Port de Bouc. Il permettait également d'acheminer la soude depuis les abords de l'Étang, jusqu'au canal. Il ne reste aujourd'hui que quelques traces de cet ouvrage en pierres de taille.

Extrait de la carte d'Etat Major (1820-1866)



Aujourd'hui



PLU DE FOS-SUR-MER

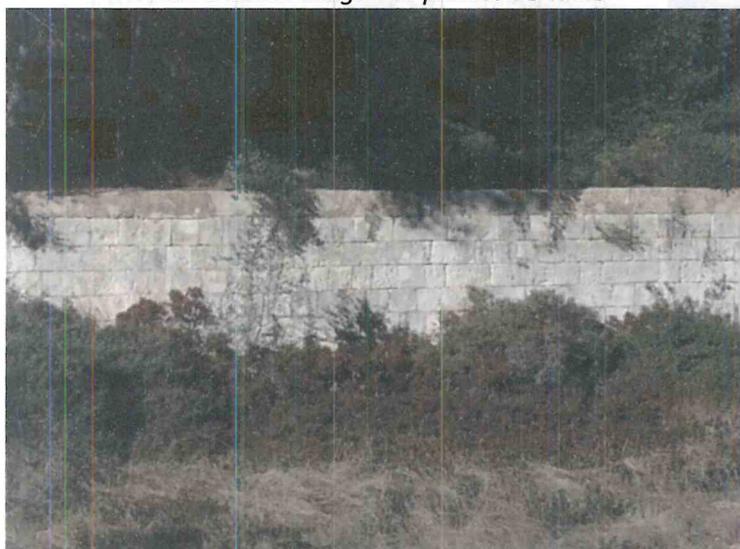
ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Murs de soutènement Nord – Est et Ouest (vue en direction du Nord)



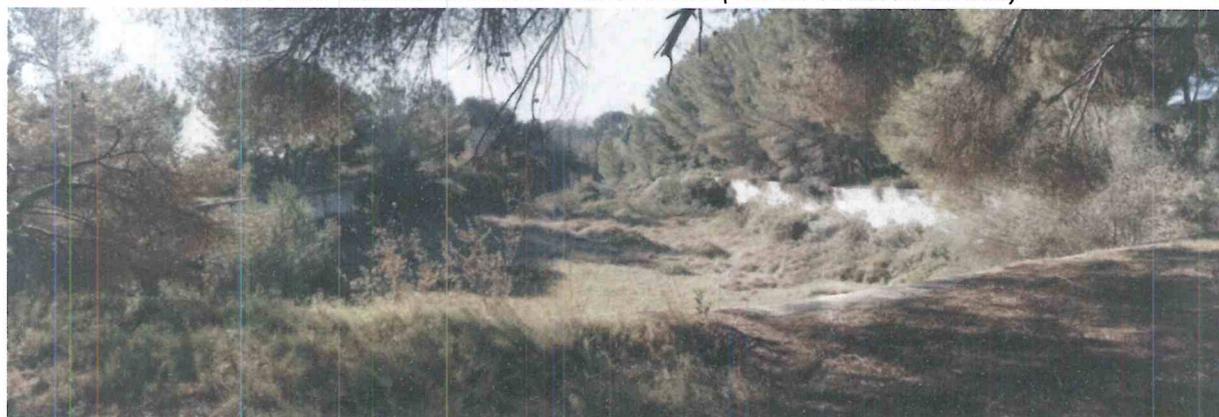
Détail d'assemblage des pierres de taille



*Détail de la rampe d'accès
(localisée au milieu du mur Est)*



Murs de soutènement Nord – Est et Ouest (vue en direction du Sud)



Pb-18

Ancienne usine de soude Chaptal et Berthollet

Localisation : Entre les étangs de Lavalduc et de l'Engrenier (Nord-Est de l'étang d'Engrenier-Plan d'Arenc)

Commentaire : Usine datant du XIX^{ème} siècle (1810-1860), dont il ne reste aujourd'hui que quelques traces à même le sol.

Avant d'être des producteurs de « soude artificielle » ou de « soude factice », comme l'on disait alors, les Marseillais ont été d'importants importateurs de soude d'origine végétale.

Obtenu par la calcination de différentes espèces de plantes salées poussant dans les zones marécageuses du littoral méditerranéen (barilles, salicornes etc.), la soude d'origine végétale est principalement employée comme alcali dans la fabrication du savon. Il faut environ 50 % d'huile d'olive, 30 % de soude et 20 % de chaux pour fabriquer le savon de Marseille. Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, le port phocéén domine le commerce méditerranéen des soudes.

Avant la Révolution, Marseille reçoit entre 13 000 et 15 000 tonnes de soude végétale par an pour alimenter la quarantaine de savonneries implantées autour du port.

La publication en 1791 du brevet de Nicolas Leblanc ne bouleverse pas immédiatement l'organisation générale du marché ce qui, de prime abord, peut paraître surprenant. Nicolas Leblanc est parvenu à produire du carbonate de soude en décomposant le sel marin avec de l'acide sulfurique ; cet acide est lui-même obtenu en faisant brûler un mélange de soufre et de salpêtre dans des fours spéciaux adossés à des chambres de plomb où s'opère la condensation des gaz. Les savonniers marseillais auraient dû être intéressés par l'industrialisation de ce procédé pour au moins deux raisons : d'une part, parce que cela leur aurait permis de ne plus dépendre de la soude végétale importée d'Espagne ; d'autre part, parce que toutes les matières premières nécessaires à sa mise en œuvre sont déjà présentes à Marseille ou dans ses environs.

Le procédé Leblanc a, il est vrai, deux inconvénients majeurs qui gênent son industrialisation et justifient, en fin de compte, les réticences des savonniers marseillais. Il produit, tout d'abord, de grandes quantités de gaz chargés d'acides qui sont encore difficiles à valoriser du point de vue industriel et que l'on rejette dans l'atmosphère au détriment de la santé des ouvriers, des populations et des cultures environnantes. C'est surtout un procédé qui n'est pas encore rentable. Ses importants besoins en soufre et en plomb laminé, deux matières premières onéreuses, font que le prix de revient de la soude Leblanc est toujours plus élevé que celui de la soude d'origine végétale importée d'Espagne. La fluidité et le dynamisme du marché méditerranéen des soudes végétales bloquent, en somme, l'industrialisation du procédé Leblanc en Provence. On perçoit bien, cependant, que la situation peut rapidement évoluer car tout, depuis les connaissances scientifiques jusqu'aux différents réseaux commerciaux et techniques, est déjà en place pour que l'industrie de la soude prenne le relais. Il suffirait, pour libérer ce potentiel industriel, que les approvisionnements en soude végétale soient durablement perturbés.

Le « coup de pouce » des circonstances se produit sous le Premier Empire, au moment de la guerre d'Espagne. Les échanges avec la péninsule sont brusquement interrompus au printemps 1808 lorsque la Grande Armée de Napoléon 1^{er} franchit les Pyrénées pour tenter d'écraser la rébellion de ceux qui s'opposent à l'arrivée de son frère, Joseph Bonaparte, sur le trône des Bourbons. Ce contexte, difficile pour les grands centres de production de savon tels que Paris, Rouen ou Marseille, est au contraire une formidable aubaine pour les entrepreneurs qui essayaient vainement de rentabiliser le procédé Leblanc et dont les ambitions industrielles étaient contrariées par l'abondance et le coût modéré des soudes végétales importées d'Espagne. Dès 1808, les Parisiens Payen, Marc, Costel & cie, Chaptal, Darcet fils, Anfrye, Joseph Gautier, Barrera et les frères Pluvinet, se lancent dans la production à grande échelle de l'acide sulfurique et de la soude Leblanc pour approvisionner les savonneries de la capitale. Ils font rapidement fortune.

En Provence, c'est l'entrepreneur Jean-Baptiste Michel, déjà présent dans le raffinage du soufre, qui amorce le mouvement : en juin 1809, il ouvre une usine de soude au Sud de Marseille pouvant produire jusqu'à 500 tonnes par an. En Août 1809, Jean-Baptiste Chaptal et Amédée Berthollet, fils des deux grands chimistes français, installent au Plan d'Aren, entre Fos et Istres, une usine intégrée qui sera bientôt une des plus imposantes du département.

Soucieux de favoriser le développement d'une branche industrielle permettant à la France d'être moins dépendante des marchés étrangers – depuis 1806 la nation est confrontée aux exigences et aux conséquences de la politique du blocus continental –, Napoléon 1^{er} prend alors deux décrets : le 13 octobre 1809, il exempte de

PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

toutes taxes le sel destiné aux raffineries de soude ; le 11 juillet 1810, il interdit l'entrée en France des soudes végétales d'origine étrangère. La nouvelle industrie est désormais protégée par l'État, une protection qui sera maintenue par les régimes politiques suivants jusqu'à la signature du traité franco-anglais de 1860.

En 1819, 84 ouvriers travaillent à l'usine de Soude du Plan d'Aren et 1926 tonnes de soude sont produites (1476 T de soude brute par an et 450 T de soude pure)*.

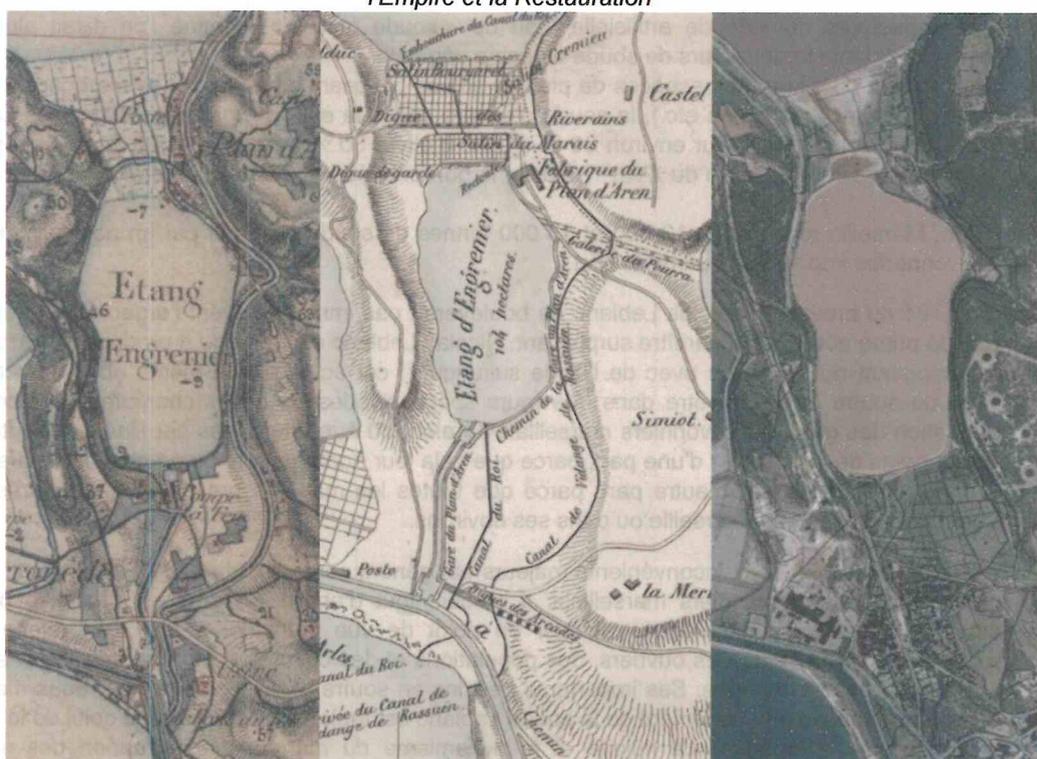
*

**

Carte d'Etat-major*

Carte de Industrie et
environnement en Provence sous
l'Empire et la Restauration**

Photographie aérienne et
cadastre actuels**



Traces visibles de l'ancienne occupation par l'usine, aujourd'hui



*Source : Géoportail - Carte d'Etat Major

** Source : carte de « Industrie et environnement en Provence sous l'Empire et la Restauration » - Xavier Daumalin (extrait)
<https://rives.revues.org/522?lang=en>

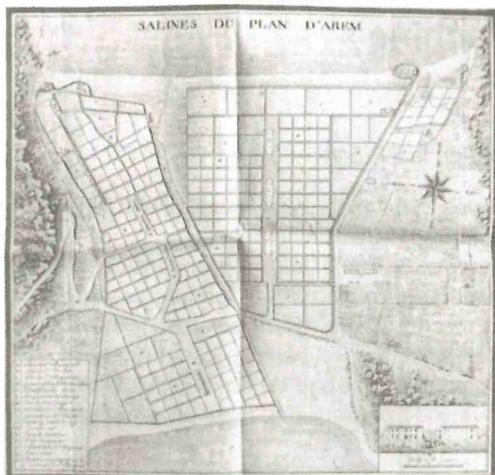
*** Source : Géoportail – photographie aérienne et cadastres actuels

PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

*Plan des Salins exploités par l'usine Chaptal et Bertholet**



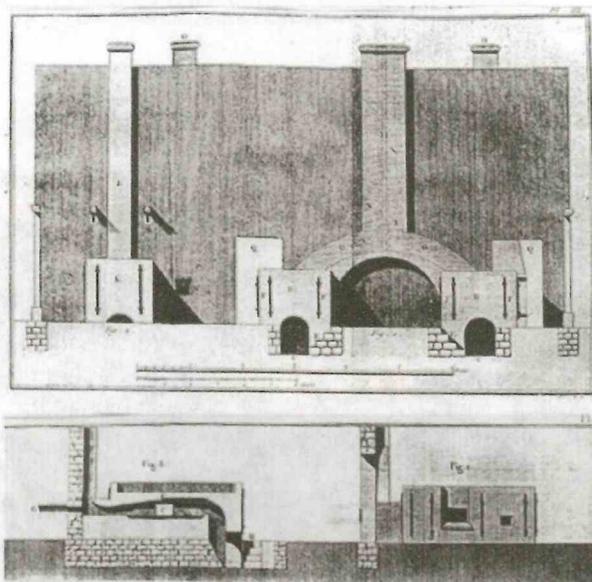
Source : Fos ma ville

*Les bâtiments sont encore bien visibles en 1935***



Source : Géoportail – photographie aérienne

Représentation de la cheminée de l'usine, dont il ne reste que quelques traces



Source : sautterritoire

Pb-19

Pompe à feu : « La Machine »

Localisation : Marais de Fos (nommé aussi marais d'Esso), au Nord de la RP 544

Commentaire : Au début du XIX^{ème} siècle les marais sont inondés neuf mois sur douze. Henri de Forbin, propriétaire de la majeure partie de ces derniers, ébauche un projet d'assèchement afin de les rendre exploitables. Successivement, MM. Seguin et Michel (1850), Nadault et Suffon (1870) reprennent cette idée. Il faudra cependant attendre 1881 pour que les travaux soient réellement entrepris par la Compagnie Agricole de Dessèchement des Marais de Fos et de Colmatage de la Crau. Près de quatre mille hectares de marais sont ainsi ceinturés par des digues, et quadrillés par carrés de vingt-cinq hectares, reliés à un canal principal où de puissantes machines assurent le pompage de l'eau. En 1889, la Compagnie change de raison sociale et devient la «Compagnie Agricole de la Crau et des Marais de Fos ». Les travaux se poursuivent, mais plus lentement que prévu, et les terres mises en cultures ne donnent pas les résultats escomptés.

De ce fait, peu après 1901, les machines de Tonkin (cf fiche Pb-32) et autres (dont celle-ci) arrêteront leurs chaudières, signant ainsi la fin d'un des plus audacieux projets de l'époque.



Pb-20

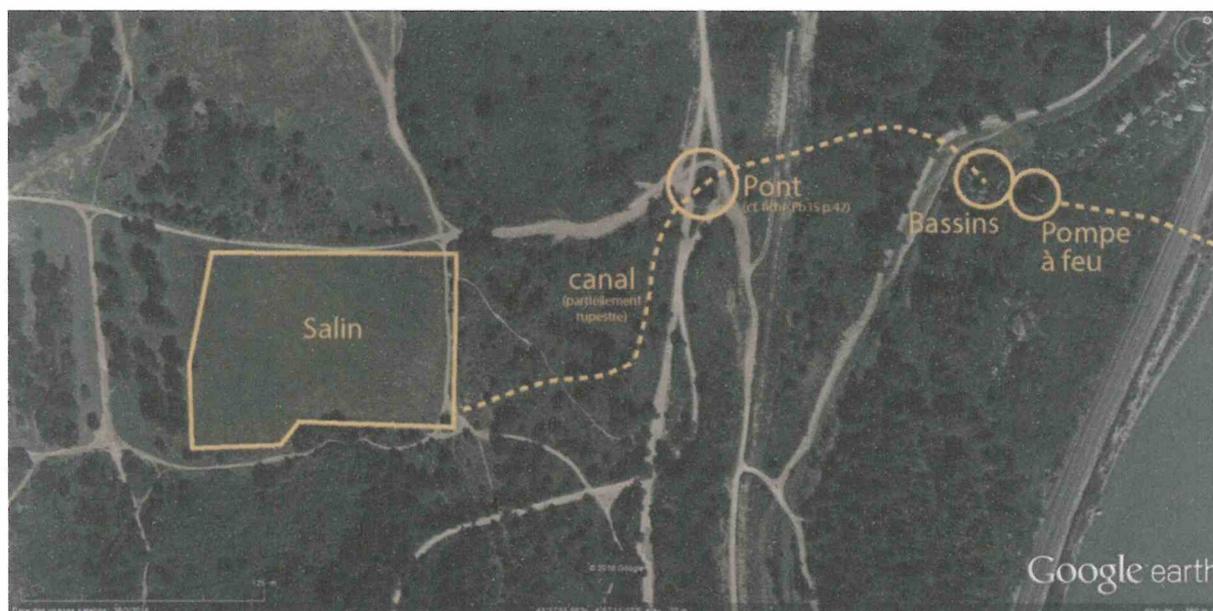
Pompe à feu du salin du Mazet

Localisation : Chemin du Mazet, bordure Nord-Ouest de l'Etang de Lavalduc

Commentaire : La pompe à feu était utilisée pour l'exploitation du sel. Elle permettait de faire monter l'eau saline de l'Etang de Lavalduc jusqu'aux salins du Mazet autrefois exploités.

Il ne reste aujourd'hui que quelques traces de cet ouvrage.

Localisation du site des salins correspondant

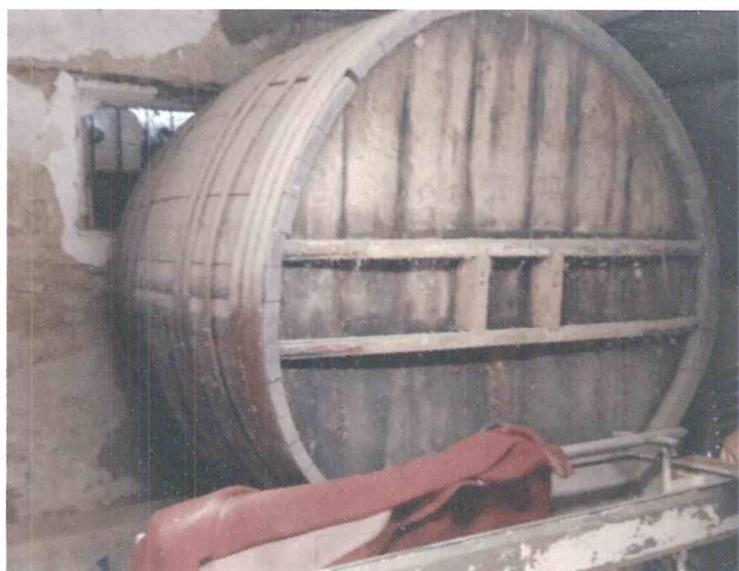
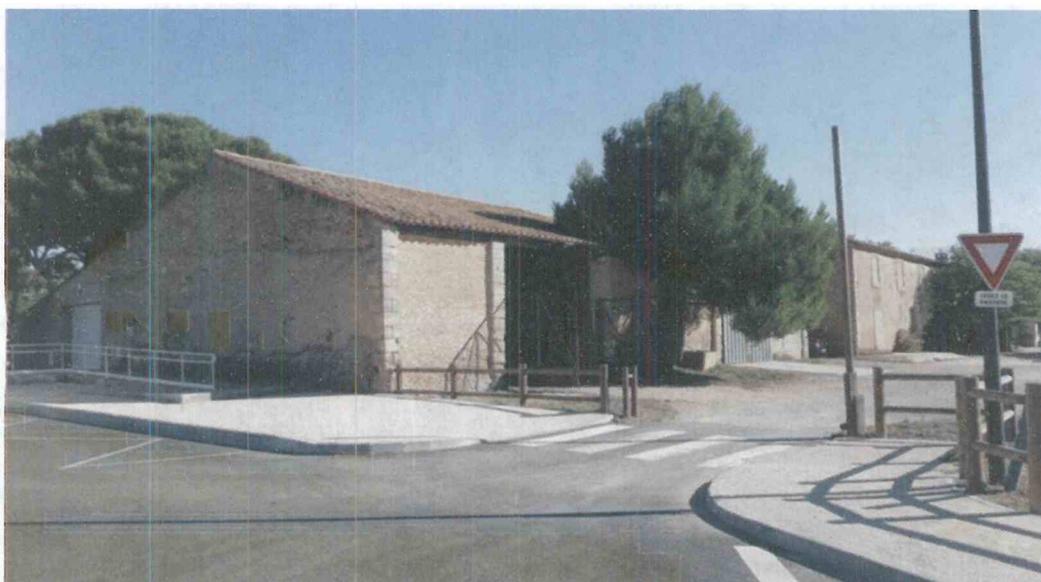


Pb-21

Ancienne ferme du Mazet

Localisation : Chemin du Mazet

Commentaire : La ferme du Mazet était l'un des plus grands domaines agricoles de Fos-sur-Mer. Elle a cessé son activité dans les années 1960 pour laisser ensuite place aux deux ZACs du même nom. Sur le domaine étaient cultivés des oliviers, de la vigne, des amandiers (10000 kg ramassés annuellement), quelques productions maraîchères, du foin de Crau, les bois (truffes), garrigues et collines étant utilisés pour le pâturage. Elle est construite en pierres de taille, recouverte d'enduit. Sa toiture, est recouverte de tuiles rondes, couvrant/couvert. Les proportions des ouvertures sont caractéristiques des mas provençaux. A l'intérieur des bâtiments subsistent encore les traces d'une ancienne activité agricole faisant ressurgir l'histoire des bâtisses. La rumeur publique laisse entendre que le roi François 1^{er} y aurait fait une halte lors d'une visite dans la région et aurait dormi dans une chambre du mas. Elle abrite aujourd'hui le centre aéré communal.



Pb-22

Mas et Bergerie des Crottes

Localisation : Route des Crottes

Commentaire : Ce Mas est posé sur une voute calcaire permettant aux propriétaires de l'époque de creuser des caves dans cette roche plus tendre (différent du poudingue trop compact et dur à creuser présent en Crau). D'autre part, l'étymologie de « crottes » signifie « cave » en Provençal. Cette caractéristique a donc donné son nom au lieu-dit.

Il est très tôt fait mention de l'occupation du site.

Le mas est composé d'une habitation accompagné de bâtiments agricoles, l'ensemble étant édifié en pierres.

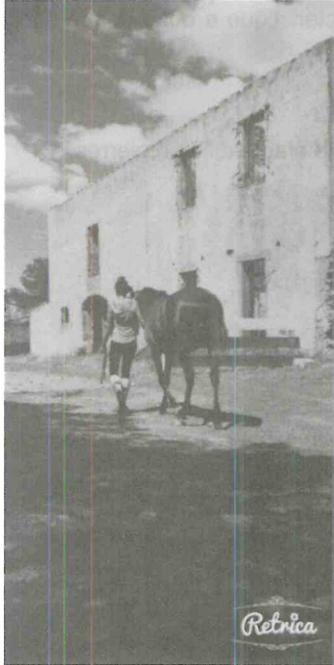


Pb-23

Le Mas de la Mériquette

Localisation : Nord-Est des Dépôts Pétroliers de la Crau - Lieu-dit la Mériquette

Commentaire : Aujourd'hui centre équestre, pension de chevaux (le ranch de l'Amériquette).



Source : Facebook

Pb-24

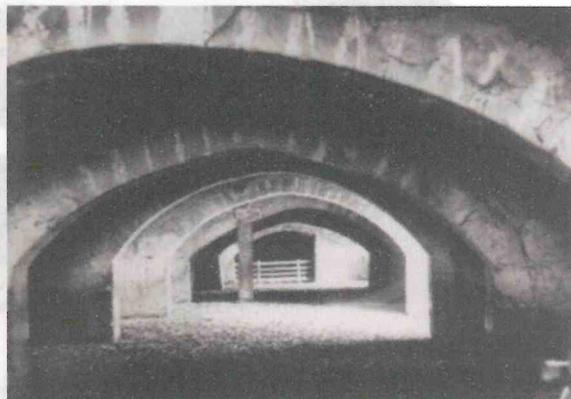
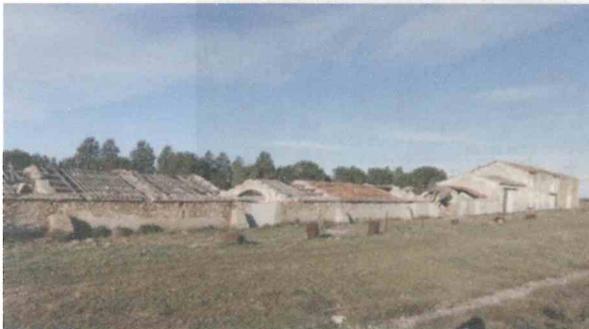
Bergerie du Paty

Localisation : ZIP – Lotissement d'activités de Ventillon

Commentaire : La bergerie du Paty est constituée d'une vaste bergerie traditionnelle en pierres, voutée, accompagnée d'un mas constituant autrefois une habitation. Cet ensemble bâti est édifié sur une longueur comprise entre 100 et 120 mètres, ce qui témoigne de son importance. Elle est à l'abandon depuis de nombreuses années malgré son grand intérêt architectural. L'essentiel des murs porteurs sont encore érigés, mais les toitures sont en très mauvais état. En l'absence d'intervention, c'est un pan du patrimoine fosséen qui risque de disparaître.



Source : (Photo : port de Marseille Fos, 2014)



Source photo noir et blanc : Fos ma ville

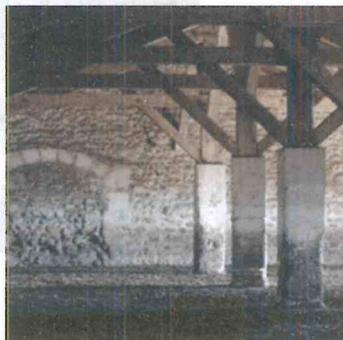
Pb-25

Bergerie du Ventillon

Localisation : Ventillon (au cœur de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau)

Commentaire : Ancienne bergerie traditionnelle en pierres (galets et pisé / mode de construction typique de la Crau), dont la toiture est recouverte de tuiles rondes/canal, comprenant un cabanon de berger aujourd'hui dégradé, ainsi qu'un puits, à 150 mètres de celle-ci.

La bergerie était autrefois rattachée à celle du Paty, et de la Feuillane localisée non loin de là, en bordure du lotissement d'activités de Ventillon, constituant ainsi un seul et même ensemble agricole. La bergerie peut accueillir environ 2000 bêtes, ce qui traduit son importance. Elle est toujours utilisée pour cette fonction.



Pb-26

Le Mas de la Fossette

Localisation : Zone d'activités de la Fossette

Commentaire : Accompagnée d'une habitation d'époque plus récente, cette ancienne bergerie comptait autrefois un cheptel de 15000 bêtes, ce qui traduit son importance. Constituée d'une longère de faible hauteur, avec uniquement des ouvertures pour l'entrée des bêtes, elle est marquée par une certaine sobriété.

Sa toiture est composée d'une toiture à double pente à faible inclinaison, recouverte de tuiles canal couvrant/couvert, typique des constructions provençales. L'une des pentes est plus longue que l'autre.

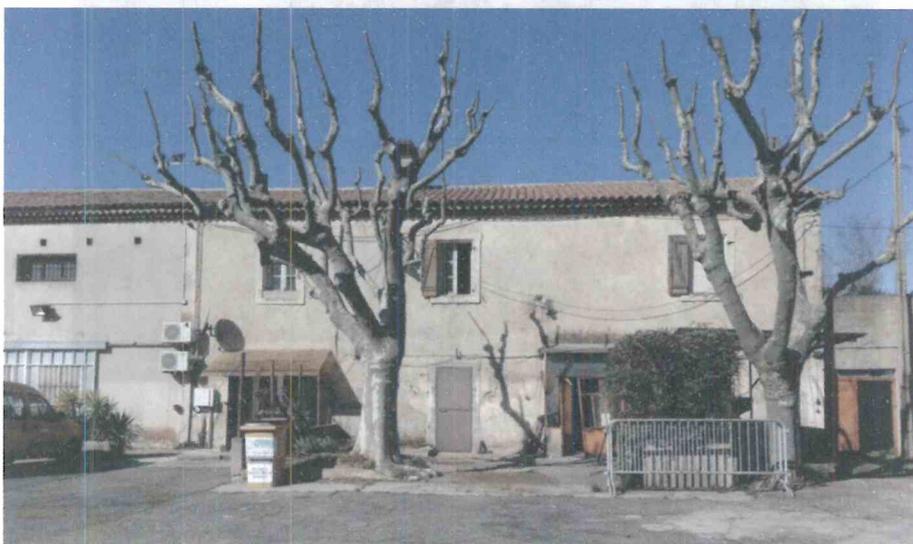
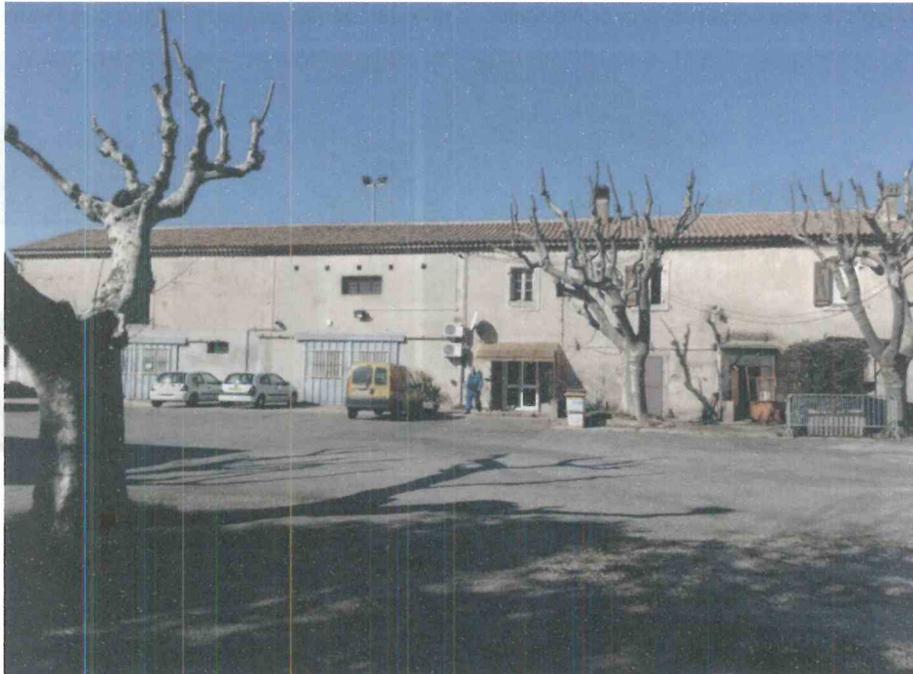


Pb-27

Le Mas des Bannes

Localisation : Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de Tonkin)

Commentaire : Située en bordure de l'ancienne draille marseillaise (parcours de transhumance marquant la limite entre les marais et la Crau sèche), ce mas était un arrêt de repos pour les bêtes. D'anciens platanes ponctuent la cour et marquent la porte d'entrée du mas

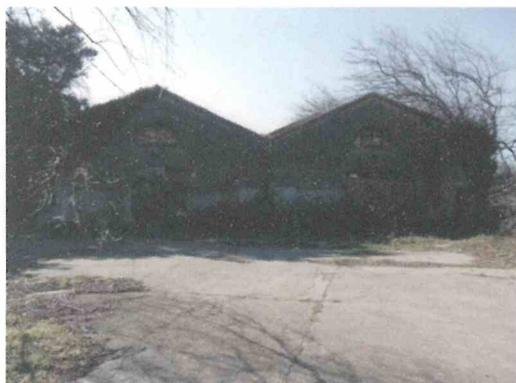


Pb-28

Le Mas de Gonon

Localisation : Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de Tonkin)

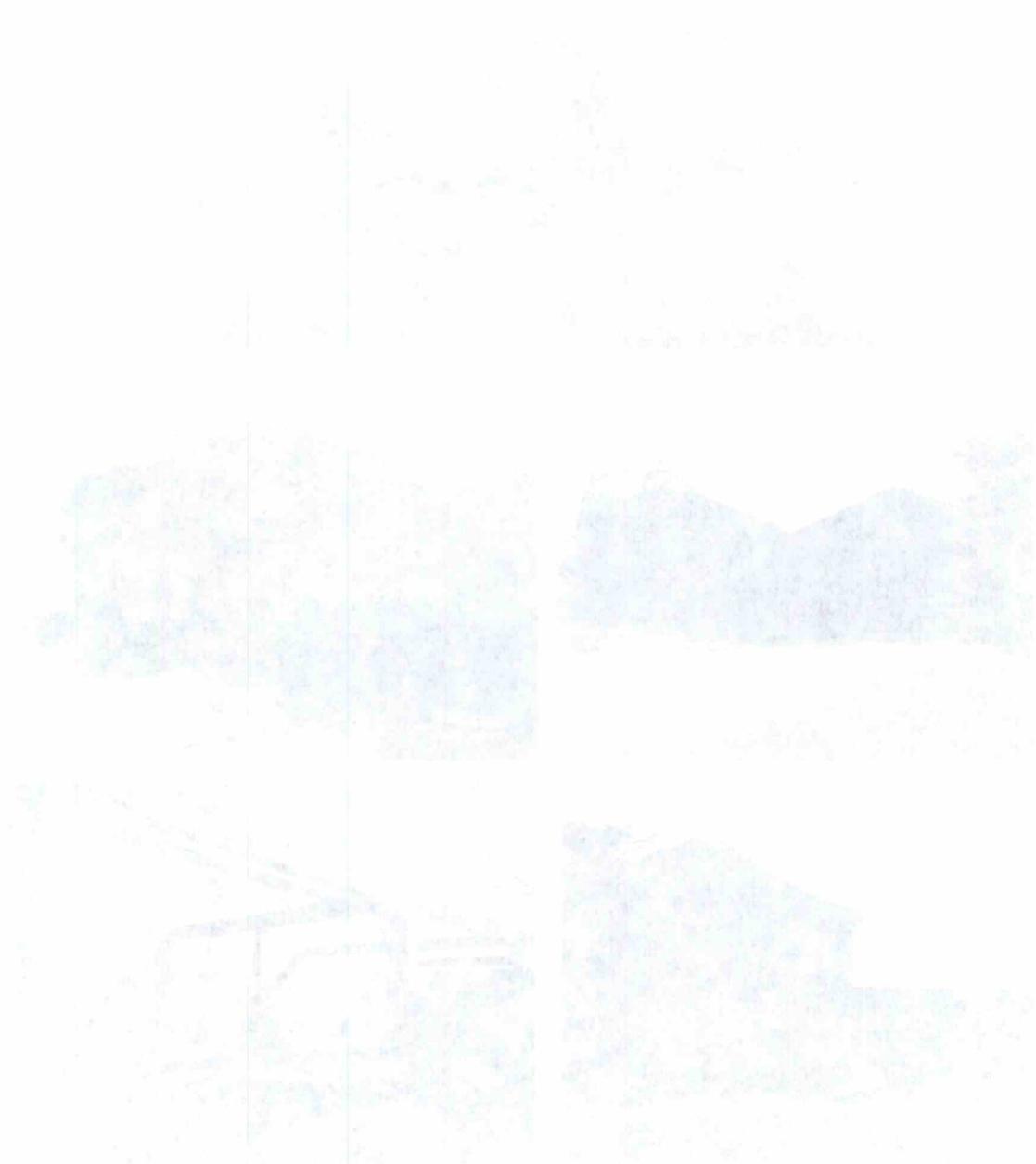
Commentaire : Située en bordure de l'ancienne draille marseillaise (parcours de transhumance), ce Mas était un arrêt de repos pour les bêtes.



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19



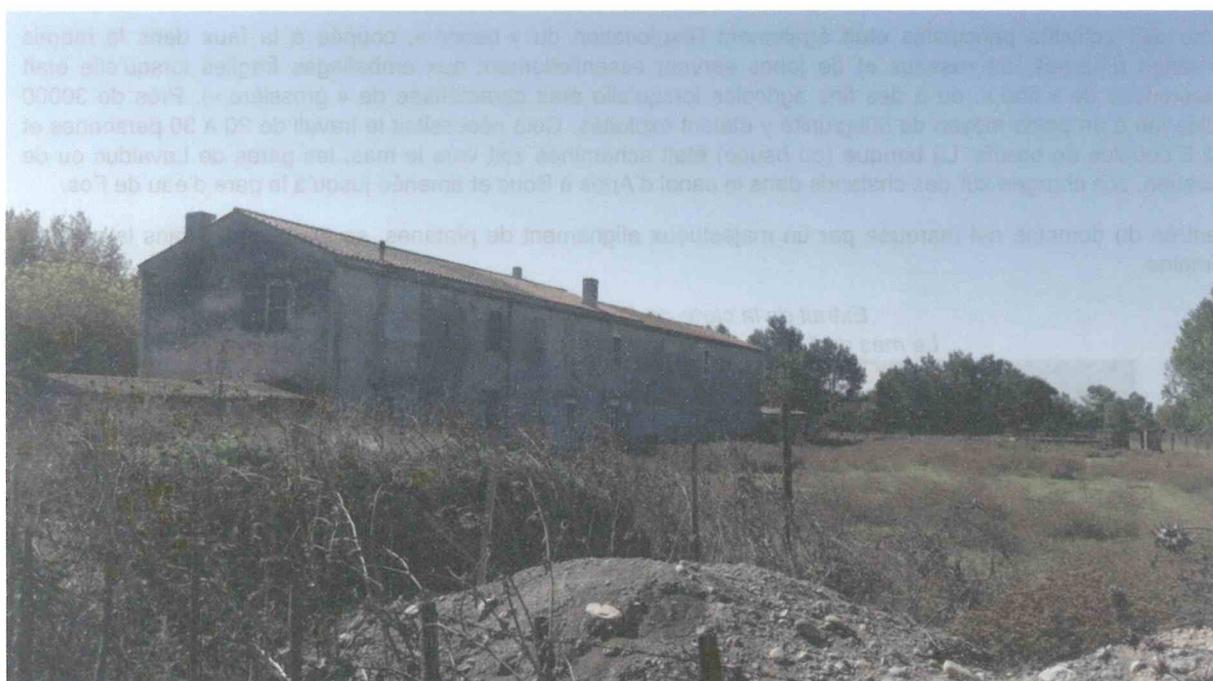
Pb-29

Le Mas des Platanes

Localisation : Le long de l'ancienne draille marseillaise - anciennement nommée chemin de la Coustière (proche du marais de Tonkin et de la roubine des Platanes)

Commentaire : Située sur l'ancienne draille marseillaise, les bâtiments agricoles sont rattachés à une manade, l'une des plus anciennes de Fos-sur-Mer.

Outre le bâtiment d'habitation, l'exploitation comprend un hangar et une écurie qui sont attenants au mas.

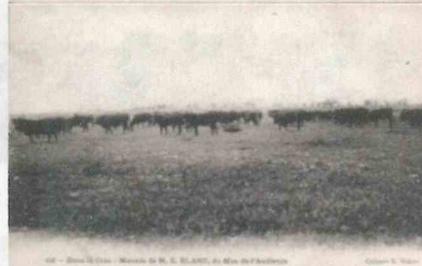
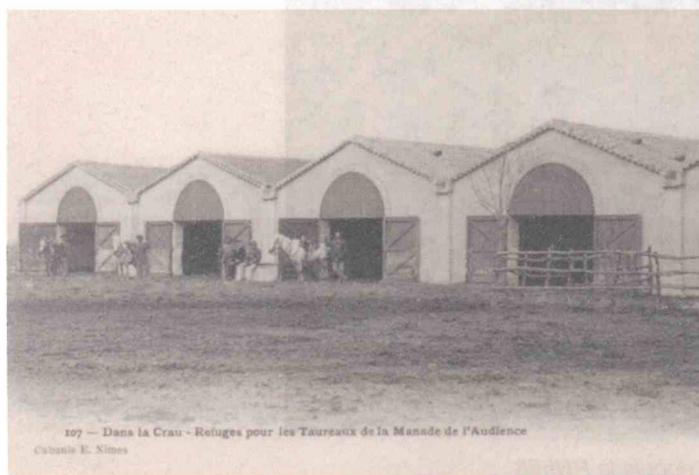
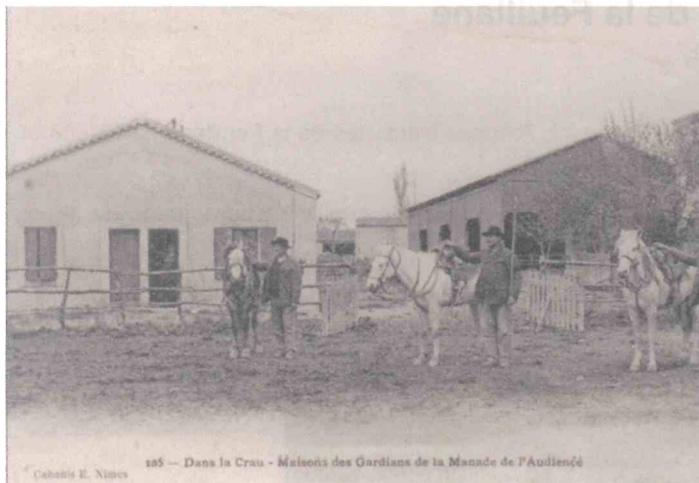


PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Cartes postales de la manade de l'Audience - tout début du XX^{ème} siècle



Photographie aérienne actuelle



Pb-31

Le Mas de la Feuillane

Localisation : Entre SPSE (Société du Pipeline Sud Européen), l'espace d'activités de la Feuillane, la RN568 et la RP544.

Commentaire : Le Mas de la Feuillane fut longtemps occupé par une grande famille de bergers locaux. Il est aujourd'hui laissé à l'abandon. Le domaine comprend 3 bâtiments et une arène.

Une allée de platanes marque l'entrée du domaine depuis la RN568. Elle est aujourd'hui difficilement perceptible du fait de la végétation qui s'est développée à proximité,

Le domaine agricole est jalonné de haies qui permettaient de protéger les cultures des vents dominants.



Vue depuis la RN568



Vue depuis la RP544



Pb-32

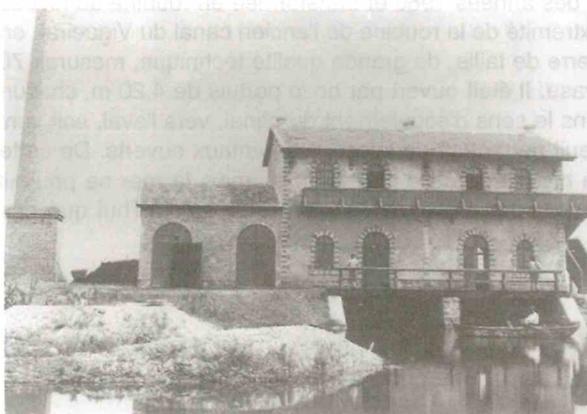
Pompe à feu du Tonkin

Localisation : Marais du Tonkin – en bordure du canal du Vigueirat

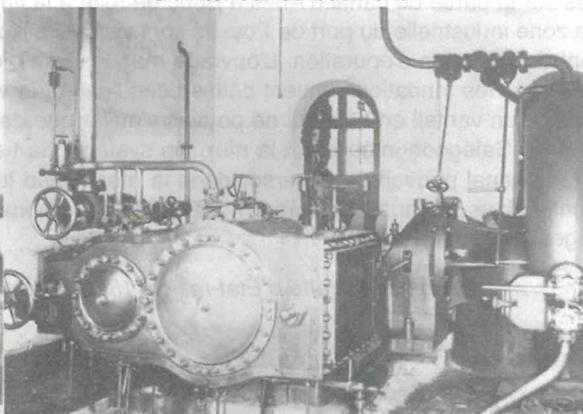
Commentaire : Au début du XIX^{ème} siècle, les marais sont inondés neuf mois sur douze. Henri de Forbin, propriétaire de la majeure partie de ces derniers, ébauche un projet d'assèchement afin de les rendre exploitables. Successivement, MM. Seguin et Michel (1850), Nadault et Suffon (1870) reprennent cette idée. Il faudra cependant attendre 1881 pour que les travaux soient réellement entrepris par la Compagnie Agricole de Dessèchement des Marais de Fos (nommés aussi marais d'Esso) et de Colmatage de la Crau. Près de quatre mille hectares de marais sont ainsi ceinturés par des digues, et quadrillés par carrés de vingt-cinq hectares, reliés à un canal principal où de puissantes machines assurent le pompage de l'eau. En 1889, la Compagnie change de raison sociale et devient la « Compagnie Agricole de la Crau et des Marais de Fos ». Les travaux se poursuivent, mais plus lentement que prévu, et les terres mises en cultures ne donnent pas les résultats escomptés.

De ce fait, peu après 1901, les machines de Tonkin et autres (cf fiche Pb-19) arrêteront leurs chaudières, signant ainsi la fin d'un des plus audacieux projets de l'époque.

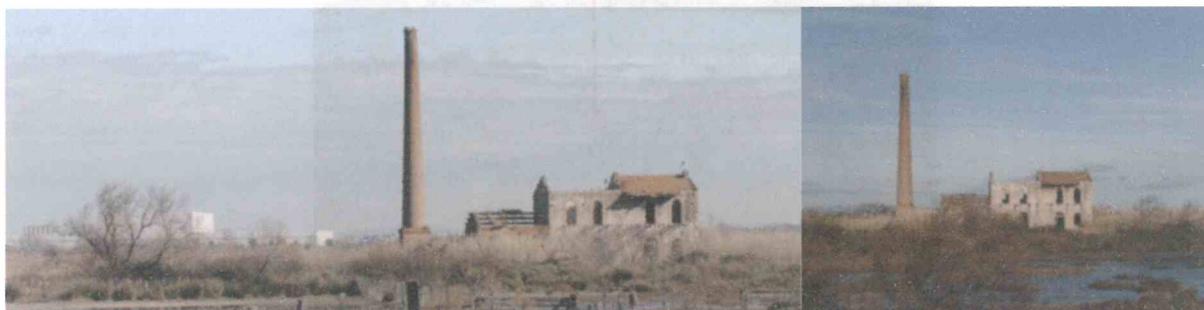
Pompe du Tonkin



Machines assurant le pompage de l'eau, à l'intérieur du bâtiment



Source photos noir et blanc : Fos ma ville



Source photos couleur : port de Marseille Fos, 2014

Pb-33

Barrage, dit pont à clapets de la Guimbarde

Localisation : A l'extrémité du canal du Vigueirat.

Commentaire* : Le pont à clapets, à l'intersection entre le canal d'Arles à Bouc et l'étang du Galégeon (ou Galéjon), devait dater de l'origine du canal, soit du début du second quart du XIX^{ème} siècle. Il apparaît sur la carte d'État-major sous le nom d'écluse à clapets et son existence est attestée en 1840 (recensement du ministère des Travaux publics). Depuis le XV^{ème} siècle, les propriétaires du marais des Baux, situé dans la dépression d'Arles-Mouriès, ont cherché à assainir leurs terres et à conduire les eaux vers la mer. La construction du canal d'Arles à Bouc qui coupe en deux l'étang du Galégeon offre de nouvelles possibilités aux propriétaires. En effet, de nombreux canaux qui drainent la dépression se jettent alors dans le canal à la fois pour l'alimenter mais aussi pour assainir le marais. Un barrage, dit pont à clapets de la Guimbarde, est construit afin, d'une part, d'évacuer ce surplus d'eau, à condition que les eaux de la zone avale soient inférieures à celles de la zone amont, et d'autre part, d'empêcher les remontées de la mer par vent du sud-ouest. L'ouvrage est détruit en 1930 en même temps que l'écluse de garde de Bouc, lors d'une modification du canal, si bien que lors des hautes mers les possibilités d'évacuation par le canal étaient réduites voire nulles.

Le pont à clapets de la Guimbarde était établi sur le canal d'Arles à Bouc à l'endroit où ce dernier traversait l'étang du Galégeon. Les vestiges (non déplacés mais la géographie locale a beaucoup changé) sont aujourd'hui situés sur la partie du canal d'Arles à Bouc détruite à la fin des années 1960 et transformée en roubine au niveau de la zone industrielle du port de Fos. Ils sont visibles à l'extrémité de la roubine de l'ancien canal du Vigueirat, en amont de la station d'épuration. L'ouvrage maçonné en pierre de taille, de grande qualité technique, mesurait 70 m de long. Ses fondations étaient bâties dans l'eau et la vase. Il était ouvert par onze pertuis de 4,20 m, chacun équipés d'un vantail en bois qui ne pouvait s'ouvrir que dans le sens d'écoulement du canal, vers l'aval, soit vers l'étang du Galégeon inférieur et la mer. Un système de treuil permettait de laisser les vantaux ouverts. De cette façon, le canal pouvait se déverser dans la mer quand le niveau de celle-ci le permet, mais la mer ne pouvait remonter dans le canal. Cette originalité lui valut le nom de "pont à clapets". Il n'en reste aujourd'hui que des vestiges, soit quatre piles.

Extrait de la carte d'État-major (1820-1866) avec contour communal et darses actuels



Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

*Source : <http://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/barrage-dit-pont-a-clapets-de-la-guimbarde/c718d9a2-e72a-4bea-9add-ce0c8333b222>

Pb-34

Pont en pierre du Mazet

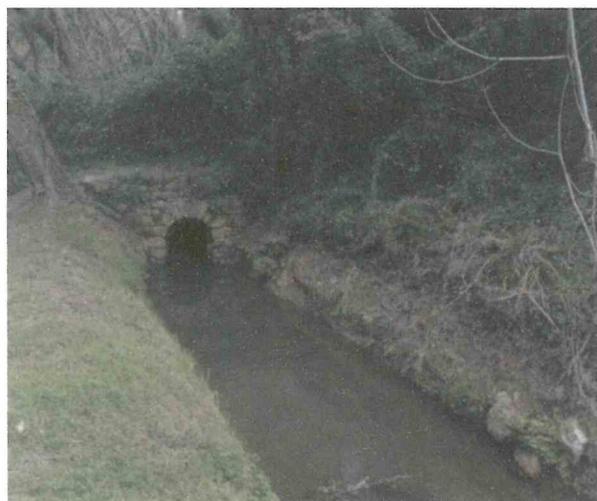
Localisation : Colline du Mazet - Espaces Naturels de la ZAC Mazet I

Commentaire : Petit pont voûté en plein cintre, construit en pierres de taille calcaire coquillier, permettant de passer au-dessus d'un petit canal qui était autrefois utilisé pour l'exploitation des Salins du Mazet. La piste qui passe au-dessus est déjà visible sur le cadastre Napoléonien de 1810. Un mur maçonné le borde, servant visiblement de garde-corps. Cet ouvrage n'est visible que du côté Ouest du chemin.

Recommandations : Débroussailler les abords du pont et du canal et rejoiner les blocs de la voûte et du garde-corps.



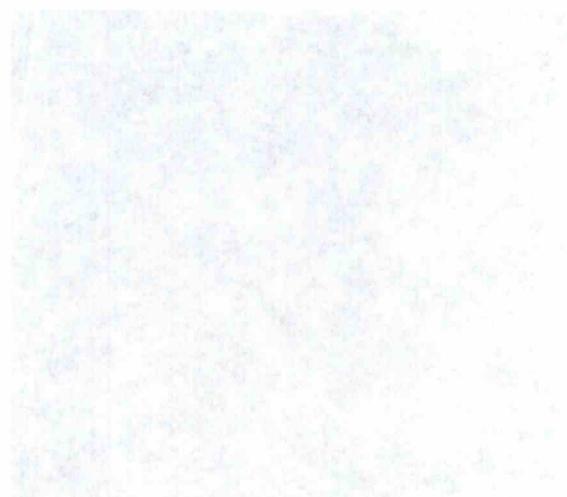
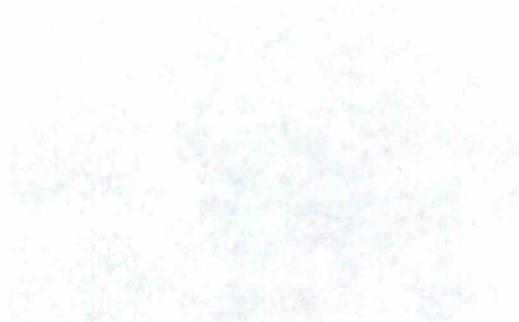
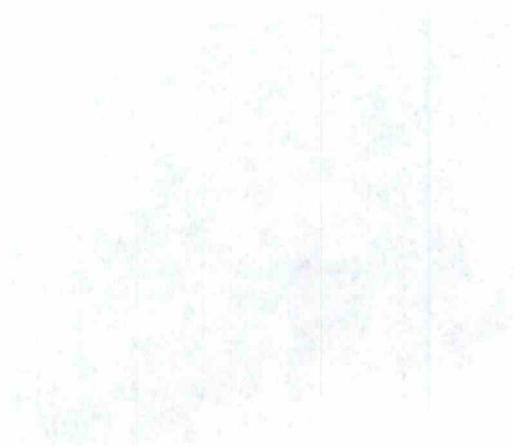
Exemple de mise en valeur à rechercher (ci-dessous, canal en rive Est de l'Etang de l'Engrenier, de typologie similaire)



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE BÂTI

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19



ELEMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER ET ESPACES PUBLICS

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

ELEMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER ET ESPACES VERTS

TABLEAU RECAPITULATIF

N°	Elément de paysage et espaces publics	Localisation
Pp-1	Alignement historique d'arbres remarquables (Pins)	Allée des Pins
Pp-2	Alignement d'arbres remarquables (Pins)	Avenue Georges Pompidou
Pp-3	Espaces verts de l'Hauture et Falaise	Socle de l'Hauture (Nord et Est)
Pp-4	Rocher de Mègles	Abords Ouest de l'Etang de l'Estomac
Pp-5	Espaces verts de la Jonquière	Au Nord de l'Hauture, cœur du quartier de la Jonquière
Pp-6	Espaces verts boisés des ZAC Mazet I et Mazet II	Quartier du Mazet (ZAC Mazet I et Mazet II) - En bordure Est de l'avenue Georges Pompidou et en bordure Est du quartier du Mazet
Pp-7	Espaces verts ouverts des ZAC Mazet I et Mazet II	Quartier du Mazet (ZAC Mazet I et Mazet II)

PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER ET ESPACES PUBLICS

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pp-1

Alignement historique d'arbres remarquables (Pins)

Localisation : Allée des Pins

Commentaire : L'allée des Pins (pins d'Alep) marquait autrefois l'entrée de ville Nord de Fos-sur-Mer. Elle débutait au niveau du carrefour avec l'avenue G. Pompidou et arrivait jusqu'à la rue des Marais. En partie Sud, l'alignement a depuis été quelque peu réduit et s'arrête un peu avant. Quelques pins ont néanmoins subsisté, et sont aujourd'hui inclus au sein des propriétés privées. La plantation des pins daterait de la fin du XIX^{ème} siècle (1895).

Cartes postales d'autrefois



Aujourd'hui



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER ET ESPACES PUBLICS

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

Pin appartenant autrefois à l'alignement, aujourd'hui inclus dans un jardin privé

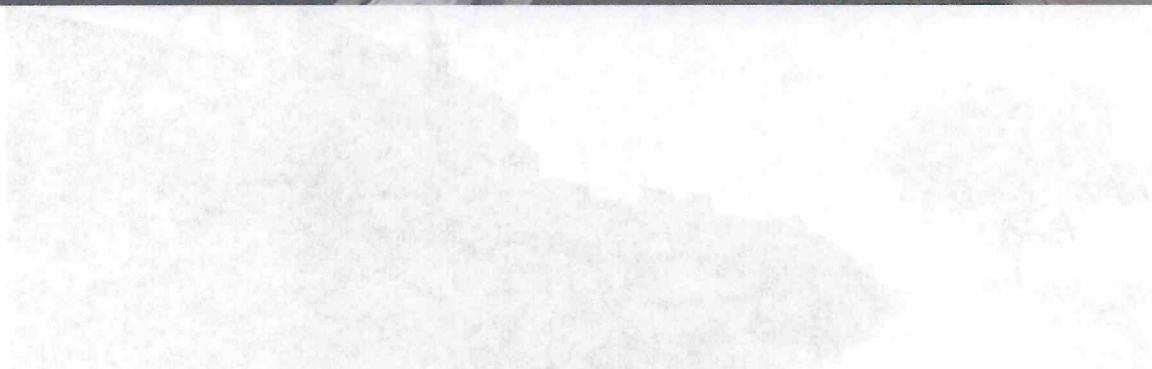


Pp-2

Alignement d'arbres remarquables (Pins)

Localisation : Avenue Georges Pompidou

Commentaire : Un double alignement de pins accompagne l'avenue Georges Pompidou, dans le prolongement de l'allée des Pins, jusqu'au Nord de la Ville. Il a été planté lors de la réalisation de la ZAC du Mazet, en 1975. Néanmoins, les photographies aériennes des années 1940 montrent que la section comprise entre l'extrémité Nord de l'avenue des Pins et l'avenue de Cantegrillet existait déjà, côté Ouest de la voie.

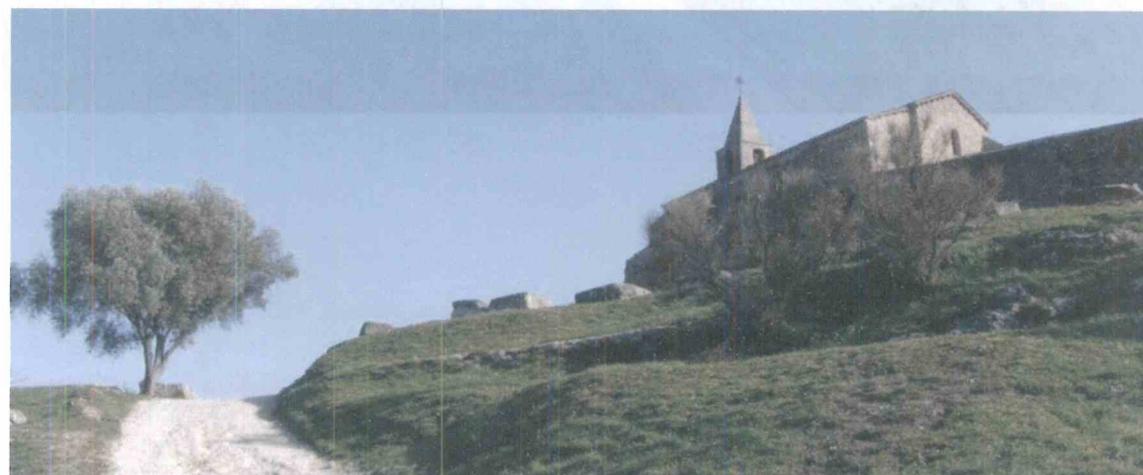
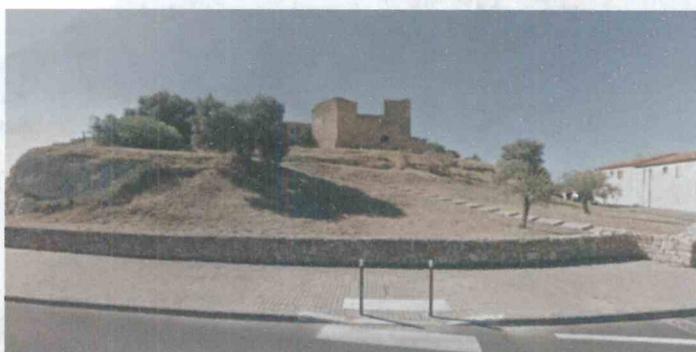


Pp-3

Espaces verts de l'Hauture et Falaise

Localisation : Socle de l'Hauture (Nord et Est)

Commentaire : Cette face Nord du socle de l'Hauture est une pente douce qui crée un contraste entre la pierre brute des remparts et les espaces verts des prairies. Des chemins piétons permettent d'accéder, via la prairie, aux remparts.



Pp-4

Rocher de Mègles

Localisation : Abords Ouest de l'Etang de l'Estomac

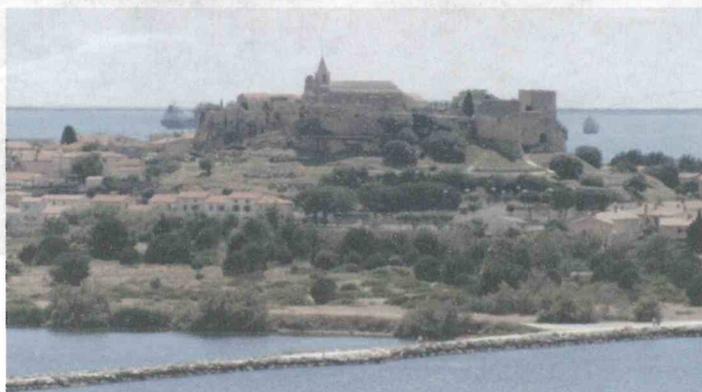
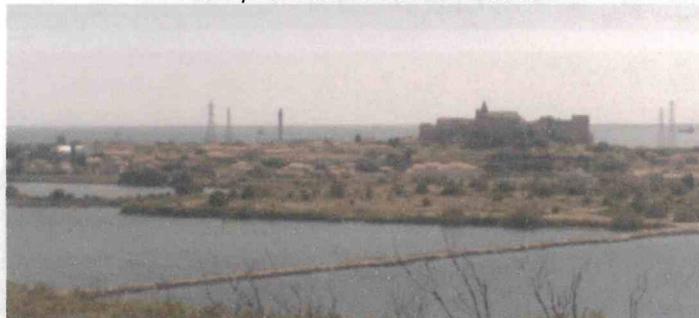
Commentaire : Cet espace était autrefois une petite presqu'île constituée d'une butte naturelle haute d'une dizaine de mètres, qui fût rasée lorsque les Salins du Midi envisageaient d'étendre leurs tables d'évaporation, dans les années 1960. Cet espace a ensuite été complété, en son prolongement Sud et jusqu'à la Marronède, par des remblais issus du creusement du canal de Fos à Port-de-Bouc. Cet espace libre, à l'interface entre le village perché et l'Etang de l'Estomac a aujourd'hui des caractéristiques naturelles. Depuis la rive opposée de l'Etang notamment, cet espace dégagé permet de préserver et de mettre en valeur la perspective singulière sur l'Hauture.



Vue depuis la Corniche des Flamants Roses, en direction de l'Etang de l'Estomac



Vue depuis la colline Mourre Poussiou



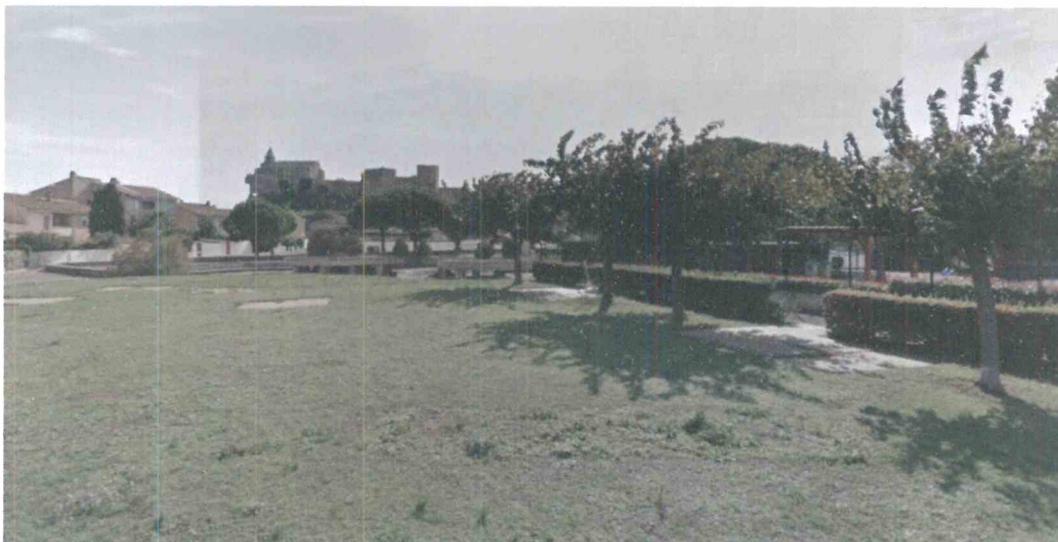
Pp-5

Espaces verts de la Jonquière

Localisation : Au Nord de l'Hauture, cœur du quartier de la Jonquière

Commentaire : Cet espace vert se situe au cœur du lotissement de la Jonquière. Cet espace central offre, en direction du Sud, une belle perspective sur l'Hauture.

Vues depuis la rue du Marché Neuf



Pp-6

Espaces verts boisés des ZAC Mazet I et Mazet II

Localisation : Quartier du Mazet (ZAC Mazet I et Mazet II) - En bordure Est de l'avenue Georges Pompidou et en bordure Est du quartier du Mazet

Commentaire : Ces espaces verts, à dominante boisée (pins) se situent aux abords de la ZAC. Le premier, aménagé en parc public, comprend une aire de jeux pour enfants et crée un espace de respiration au sein de la ville. Le second, aux caractéristiques plus naturelles, pourrait également faire l'objet d'aménagements légers. Il constitue actuellement un espace de transition entre la ville et les espaces naturels à protéger au titre de la loi littoral.

Localisation des espaces verts



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER ET ESPACES PUBLICS

Eléments identifiés au titre de l'article L.151-19

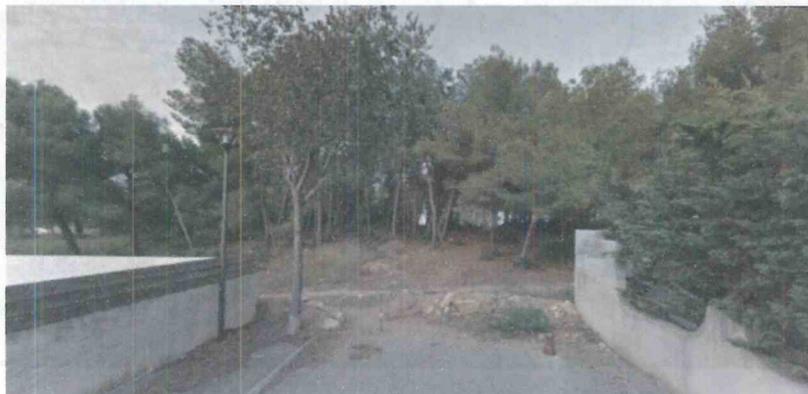
1. *Vue depuis le croisement avenue G. Pompidou / allée des Iris*



2. *Vue depuis le chemin de la Colline*



2. *Vue depuis la rue des Mirmillons*



Pp-7

Espaces verts ouverts des ZAC Mazet I et Mazet II

Localisation : Quartier du Mazet (ZAC Mazet I et Mazet II)

Commentaire : Ces espaces verts créent des espaces de respiration au sein de la ville et participent ainsi à la qualité de vie des habitants. Ils sont support de développement des modes de déplacements doux.

Localisation des espaces verts



PLU DE FOS-SUR-MER

ELEMENTS DU PATRIMOINE PAYSAGER ET ESPACES PUBLICS

Éléments identifiés au titre de l'article L.151-19

1. Vue depuis le chemin du Plan d'Arenc



2. Vue depuis la route du Mistral



3. Abords de l'avenue Georges Pompidou



4. Vue depuis les abords de la piste d'athlétisme du complexe sportif de Parsemain



5. Espaces verts aux abords du centre aéré La Bergerie



8. Espaces verts aux abords de l'Etang de l'Estomac

